

**REDDITION DE COMPTE DE LA CONTRIBUTION DES RESSOURCES
INFORMATIONNELLES À LA RÉALISATION DE SA MISSION
POUR L'EXERCICE 2021-2022**

11 janvier 2023

*En vertu de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles
des organismes publics et des entreprises du gouvernement*

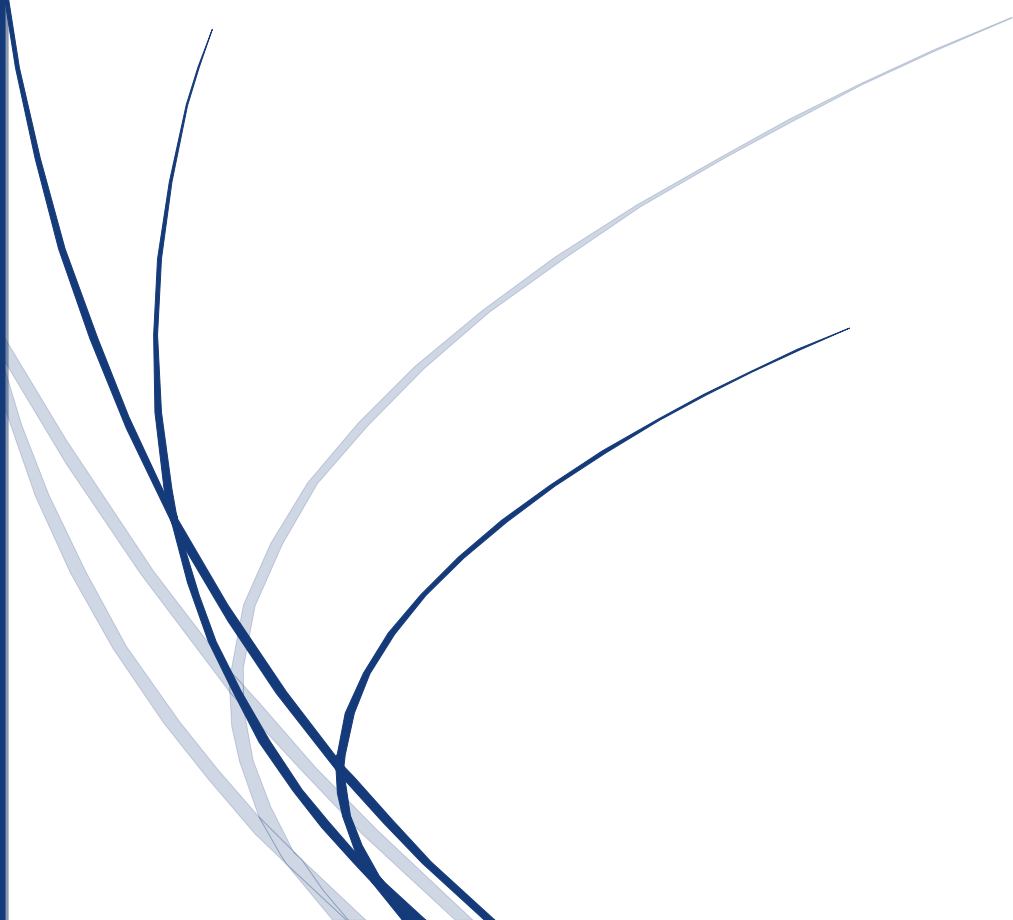


TABLE DES MATIÈRES

1.	MISE EN CONTEXTE	1
2.	MISSION DE LA RÉGIE	1
3.	VISION DE LA RÉGIE	1
4.	PORTRAIT DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES AU SEIN DE L'ORGANISME	1
5.	POSITIONNEMENT DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES	2
6.	LES SYSTÈMES INFORMATIQUES DE MISSION.....	2
7.	BILAN 2021-2022.....	4
	Systèmes de mission.....	4
	Infrastructure informatique.....	4
	Sécurité de l'information	5
	Outils informatiques.....	5
8.	LA GESTION DES RISQUES	6
9.	ATTESTATION DU PLUS HAUT DIRIGEANT DE L'ORGANISME	6

1. Mise en contexte

L'article 16.7 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* prévoit que chaque organisme rende compte de la contribution des ressources informationnelles à la réalisation de sa mission, notamment en décrivant l'effet de ces ressources sur la performance de son organisation.

Cette reddition de comptes doit être rendue publique annuellement.

2. Mission de la Régie de l'énergie

La Régie de l'énergie (Régie) est un tribunal administratif de régulation économique qui encadre et surveille le secteur énergétique. Elle fixe, notamment, les tarifs et les conditions de services destinés aux consommateurs québécois d'électricité et de gaz naturel. Elle traite les plaintes des consommateurs de gaz naturel et d'électricité. Elle surveille les prix des produits pétroliers. Elle adopte et surveille l'application des normes de fiabilité du réseau de transport d'électricité.

Elle exerce ses fonctions de manière à assurer la conciliation entre l'intérêt public, la protection des consommateurs et un traitement équitable des entreprises règlementées, en favorisant la satisfaction des besoins énergétiques du Québec dans une perspective de développement durable.

3. Vision de la Régie

Contribuer à la transition énergétique et être reconnue pour son expertise, son efficacité et la qualité de ses décisions.

4. Portrait des ressources informationnelles au sein de l'organisme

La Régie compte présentement 93 ETC qu'elle répartit dans cinq secteurs d'activité. L'équipe des ressources informationnelles, relevant de la Direction de l'administration, est composée de quatre membres du personnel, soit un chef de service, deux analystes en informatique et un technicien en informatique. Cette équipe est responsable de l'ensemble des activités informatiques, notamment :

- ✓ Planifier et exécuter les activités tactiques et opérationnelles des ressources informationnelles;
- ✓ Contribuer à la réalisation de la planification stratégique par le déploiement des solutions informatiques;
- ✓ Actualiser les orientations et les directives gouvernementales;
- ✓ Offrir une infrastructure performante;
- ✓ Assurer la sécurité des actifs informationnels;
- ✓ Offrir le soutien et le support à tout le personnel.

5. Positionnement des ressources informationnelles

La Régie accorde une grande importance à la gestion et à l'organisation des ressources informationnelles. Au cours des dernières années, elle a mis en place une structure de gestion et d'organisation permettant de répondre aux orientations gouvernementales, d'appliquer les différentes directives du ministère de la Cybersécurité et du Numérique et de contribuer activement à la réalisation de la mission de la Régie grâce à une mise en œuvre de stratégies et d'actions qui tendent vers les meilleures pratiques afin d'améliorer l'expérience des participants aux travaux de la Régie ainsi que celle de son personnel.

La structure de gestion et d'organisation des ressources informationnelles compte notamment sur le Comité de direction et le Comité de gouvernance en ressources informationnelles (le CGRI) qui se réunissent régulièrement afin de planifier et de mesurer les actions prioritaires. Également, des plans d'action annuels en matière d'infrastructures informatiques et de sécurité de l'information ainsi que de nombreuses politiques et directives informatiques sont élaborés et mis à jour régulièrement. Finalement, plusieurs outils de suivis et de mesures, notamment des tableaux de bord et des audits, ont été mis en place afin d'assurer une surveillance accrue de la performance des services informatiques et de la sécurité du réseau informatique.

6. Les systèmes informatiques de mission

La Régie est dotée de quatre systèmes informatiques qui sont considérés comme étant des systèmes de mission :

- le site Internet;
- le Système de dépôt électronique (SDÉ);
- l'Application de suivi des prix des produits pétroliers (ASPPP);
- le Système de suivi des normes de fiabilité de transport d'électricité au Québec (SSCQ).

Le **site Internet** de la Régie donne accès à toutes les décisions réglementaires de la Régie, permet au public d'écouter les audiences des dossiers règlementaires en direct et d'accéder aux documents administratifs de la Régie. Au cours de la dernière année, l'équipe du Secrétariat ainsi que l'équipe des ressources informationnelles ont travaillé à l'élaboration d'un tout nouveau site Internet beaucoup plus convivial. Ce nouveau site Internet qui devrait être mis en ligne à l'hiver 2023 améliorera grandement l'expérience des utilisateurs en permettant, notamment, d'accéder aux informations pertinentes beaucoup plus rapidement en proposant une arborescence par type d'utilisateur.

Le **Système de dépôt électronique (SDÉ)** qui est sous la responsabilité du Secrétariat de la Régie est une application de gestion documentaire de l'ensemble des dossiers règlementaires traités par la Régie et il a été développé par la Régie en 2008-2009 avec la plateforme SharePoint 2010. Ainsi, chaque pièce déposée dans un dossier est numérotée, inscrite au plumitif du dossier afin d'en permettre l'enregistrement, le repérage et la conservation. Le SDÉ permet ainsi l'accès à toute la documentation déposée à tous les régisseurs et les membres des équipes de la Régie traitant ces dossiers ainsi qu'aux participants à ses travaux. De plus, puisqu'il est en lien direct avec le site Internet de la Régie, il rend accessible à la population en général tous les documents et toutes les pièces non confidentielles ainsi que les transcriptions sténographiques des audiences.

Au cours de la dernière année, le Secrétariat ainsi que l'équipe des ressources informationnelles ont poursuivi les travaux qui mèneront à la migration du SDÉ de la version SharePoint 2010 à SharePoint 2019. Cette nouvelle version du SDÉ permettra de bonifier l'expérience de ses utilisateurs, soit les participants aux travaux de la Régie ainsi que les membres du personnel de la Régie en plus de répondre aux normes de sécurité requises. Les travaux se termineront en 2023.

L'**Application de suivi des prix des produits pétroliers (ASPPP)** est un outil développé par la Régie recueillant des données relatives aux carburants vendus au détail dans les essenceries québécoises, au prix du mazout léger vendu au détail au Québec ainsi qu'au prix de différents types de mazout lourd et de pétrole brut. Ces données permettent à la Régie de publier sur son site Internet des relevés quotidiens, hebdomadaires ou mensuels sur les prix des produits pétroliers, pour les 17 régions administratives du Québec. Ces publications d'informations uniques, fiables et reconnues suscitent un grand intérêt de la part des consommateurs et de l'industrie.

L'ASPPP a fait l'objet d'une refonte majeure afin de répondre aux besoins qui ont significativement évolué ces dernières années. Une nouvelle version a été mise en production en novembre 2020. Ce projet a également permis sa migration vers une plateforme répondant aux normes de la Régie. Au cours de la dernière année, l'équipe des ressources informationnelles et celle de la Direction générale adjointe de la surveillance et des projets spéciaux ont amélioré la qualité du Bulletin hebdomadaire en plus de développer un nouvel outil, le relevé quotidien de l'essence (le RQE), au grand bénéfice des utilisateurs. Ces nouveautés seront rendues disponibles à l'hiver 2023. Également, au cours de la prochaine année, des données quotidiennes pour le diesel et pour l'essence super ainsi qu'un tableau des composantes amélioré seront rendus disponibles afin de mieux renseigner les consommateurs.

Le **Système de suivi des normes de fiabilité de transport d'électricité au Québec (SSCQ)** est une application qui a été développée par la Régie et mise en place à l'automne 2018 pour permettre de vérifier la conformité aux normes de fiabilité de transport d'électricité au Québec. Elle permet ainsi aux entités concernées de déposer les informations requises en cas d'audit ou de contrôle ponctuel ou en cas de déclaration de non-conformité ainsi que le repérage et la conservation de tous ces documents. Au cours de la dernière année, afin de mieux répondre à ses besoins et à ceux des utilisateurs de cette application, la Régie a entamé des travaux de balisages des solutions informatiques existantes. En 2023, la Régie entamera les travaux permettant de migrer le SSCQ actuel vers une nouvelle solution informatique plus performante et offrant une meilleure expérience à ses utilisateurs.

7. Bilan 2021-2022

Systemes de mission

Livrables	Échéancier	Bilan 2021-2022
Migrer le SDÉ de la version SharePoint 2010 vers la version 2019	31 mars 2023	Travaux de programmation
Migrer le SSCQ de la version SharePoint 2013 vers une nouvelle solution informatique	Septembre 2024	Identification des besoins et balisage des solutions informatiques existantes en Amérique du Nord
Élaborer un nouveau site Internet de la Régie	31 mars 2023	Revue complète de la structure et travaux de programmation
Effectuer les mises à jour et l'entretien des autres systèmes de mission	En continu annuellement	Mises à jour en continu de l'ensemble des systèmes de mission afin d'assurer leur sécurité et leur disponibilité

Infrastructure informatique

Livrables	Échéancier	Bilan 2021-2022
Migrer les serveurs vers une plateforme infonuagique <ul style="list-style-type: none">publiquegouvernementale	31 mars 2023 31 décembre 2023	Travaux de préparation à la migration
Entretenir notre réseau informatique autonome	En continu	Mises à jour et interventions périodiques
Réviser des accès aux différents systèmes	31 mars 2022	Révision des accès de 4 systèmes

Sécurité de l'information

Livrables	Échéancier	Bilan 2021-2022
Déployer les formations obligatoires annuelles à tout le personnel	31 mars 2022	2 formations ont été suivies par le personnel
Diffuser les capsules d'information mensuelles	En continu	Des capsules d'information ont été diffusées mensuellement
Effectuer les tests de vulnérabilité	31 mars 2022	Un test de vulnérabilité a été effectué par une firme externe
Effectuer une surveillance continue des solutions d'authentification pour détecter des situations anormales et définir un plan d'action pour corriger les lacunes découvertes	En continu	Des surveillances sont effectuées en continu
Effectuer annuellement des tests internes d'hameçonnage	31 mars 2022	2 tests d'hameçonnages ont été effectués
Mettre à jour le plan de reprise des activités informatiques	30 septembre 2021	Le plan de reprise des activités a été mis à jour et une simulation a permis de vérifier son efficacité.
Actualiser toutes autres directives des instances gouvernementales	En continu	Les suivis nécessaires ont été effectués

Outils informatiques


Nom du projet	Échéancier	Bilan 2021-2022
Migrer les services de téléphonie traditionnelle vers la technologie IP	30 novembre 2021	Migration vers CIC Smart Office
Déployer un nouvel antivirus répondant aux normes gouvernementales	31 janvier 2022	Déploiement d'un nouvel antivirus sur tous les serveurs compatibles et tous les postes informatiques
Poursuivre le déploiement du tribunal sans papier, notamment par la mise en place de solutions informatiques (systèmes de visioconférence, équipements informatiques, plateformes de collaboration, etc.)	31 mars 2022	Amélioration à l'égard de l'utilisation des systèmes de visioconférence, des équipements informatiques, et des plateformes de collaboration

8. La gestion des risques

Les Services informatiques et le CGRI assurent une vigie en continu des risques selon les différentes sphères d'activités informatiques à travers, notamment, les projets en cours ainsi que l'ensemble des orientations et directives gouvernementales.

9. Attestation du plus haut dirigeant de l'organisme

J'atteste de la fiabilité des données contenues dans la publication et des contrôles afférents.

Signé par :  Date : Le 11 janvier 2023
Jocelin Dumas,
Président